



Communiqué de la JOCI à l'occasion de la Journée internationale de la femme – 8 mars

Les jeunes travailleuses : actrices du changement

En cette journée tellement importante pour les femmes et la société, les jeunes travailleuses de la JOCI souhaitent publier un communiqué afin de partager une partie de la réalité qu'elles vivent et annoncer les campagnes qu'elles mettent sur pied partout dans le monde en faveur des jeunes travailleuses. Elles souhaitent parler des actions qu'elles mènent sur tous les continents pour promouvoir l'égalité et la participation de toutes les jeunes travailleuses afin que leur vie soit plus digne et plus juste.

Situation des jeunes travailleuses:

« Je commencerai par dire que dans mon pays, la Bolivie, les employées de maison sont parmi les plus bas salaires de la classe ouvrière », explique Fatima, une employée de maison de 26 ans, mère de deux enfants.

« Dieu merci, je travaille maintenant dans une famille qui reconnaît mon travail et je gagne 800 Bs (plus que le salaire minimum) mais je dois vivre dans la maison où je travaille, ce qui signifie que je travaille toujours plus que huit heures. »

Selon une nouvelle étude de l'OIT, le travail domestique, qui représente 15,5 pour cent du total des emplois féminins sur le sous-continent américain, est en expansion. La ségrégation au travail, qui confine les femmes aux niveaux les moins privilégiés, existe toujours.

Au **Paraguay**, au **Pérou** et au **Chili**, des lois existent pour protéger les employées de maison. Il s'agit certes d'un progrès mais il ne se reflète pas dans une amélioration de la vie quotidienne des jeunes femmes, qui continuent à être maltraitées et à subir des violences physiques ou psychologiques.

Il faut ouvrir les yeux sur les conditions de travail des jeunes femmes dans des pays tels que le **Sri Lanka** où les travailleuses des zones franches sont obligées de faire des heures supplémentaires et où elles n'ont le droit de se rendre aux toilettes qu'une seule fois par jour. Au **Chili**, les secrétaires se voient forcées de réaliser des tâches en plus, par exemple servir le café à leur patron et souvent, nettoyer le bureau à la fin de la journée.

En **Afrique**, bon nombre de jeunes travailleuses du secteur informel sont victimes d'actes de harcèlement sexuel ou de viols, qui débouchent souvent sur des maladies sexuellement transmissibles telles que le VIH/SIDA.

Nous voulons partager nos actions afin que toutes ces injustices cessent.

Au **Sri Lanka**, la JOC travaille en coopération avec d'autres organisations pour que les revendications des jeunes travailleuses soient rencontrées. Avec les associations partenaires du réseau « AlaRM », la JOC réclame un salaire minimum vital de 119\$ par mois pour les travailleuses de l'industrie de l'habillement qui travaillent 8 heures par jour dans les zones franches (ZF). Très souvent, elles gagnent beaucoup moins. C'est pourquoi nous menons des actions réclamant un salaire minimum. L'année dernière, le gouvernement a décidé que les travailleurs des ZF ne pouvaient pas gagner moins que 57\$, ce qui est déjà un acquis important pour nous.

En **Thaïlande**, nous menons des actions face à la discrimination à laquelle sont confrontées les femmes enceintes qui travaillent en usine, et en **Indonésie**, nous réclamons la possibilité pour les femmes de prendre 2 jours de congé au moment de leur menstruation car il leur est souvent difficile de travailler dans ces conditions. En **Inde**, nous luttons pour obtenir des salaires égaux pour les femmes et les hommes et pour tout travail soit valorisé de la même façon.

Aux Amériques, nous menons des actions avec les jeunes employées de maison, notamment au **Paraguay**, en **Bolivie**, au **Chili** et au **Pérou**, promouvant leur affiliation au syndicat des employées de maison. Nous organisons des ateliers alternatifs traitant de l'estime de soi, de l'affection, de la participation et du leadership des femmes, et nous dénonçons toutes les formes de violence physique et psychologique à l'égard des femmes. En **Haïti**, nous développons des actions avec les jeunes travailleuses de l'économie informelle, les encourageant à s'organiser et à exercer un leadership au sein de l'organisation.

Cette année, la JOCI tiendra son conseil mondial en Inde. Elle prévoit notamment un échange entre jeunes travailleuses afin que ces dernières partagent leur réalité et la réponse qu'elles apportent à la situation qu'elles vivent. Ce sera un espace qui permettra de voir concrètement la participation et le rôle des jeunes travailleuses qui font partie de la JOCI.

Fatima, de Bolivie, explique :

« Je persiste à croire que c'est à cause du manque d'espaces où l'on peut s'organiser que nous n'agissons pas en faveur d'un changement. L'une de mes aspirations à l'avenir est de créer, dans ma ville natale, un syndicat de travailleuses qui se battra pour nos droits, surtout pour la possibilité de signer un contrat permettant d'avoir accès aux droits que méritent tous les travailleurs ».

Au niveau international, nous voulons encourager les jeunes travailleuses à promouvoir leur propre transformation, à être les actrices d'un changement qui engendrera le respect de la dignité des jeunes travailleuses et de leur droit à l'égalité des chances dans le domaine de l'éducation, du travail et des loisirs.

Pour de plus amples informations, consultez notre site web du conseil mondial www.agiresemble.org ainsi que la page web de la JOCI www.jociycw.net

Le Groupe de travail JOCI des jeunes travailleuses